



SOUTENIR L'AGRICULTURE REGIONALE, ACCELERER LES TRANSITIONS

La Région s'engage sur des objectifs ambitieux pour 2021 et 2022 avec la mobilisation de 144,3 M€ du FEADER.

Sur la période 2014-2020, la Région Centre Val de Loire, pour les exploitations agricoles de notre région, est devenue autorité de gestion du **Programme de Développement Rural (PDR) 2014-2020 pour le Centre-Val de Loire**, et donc en charge de la mobilisation des aides du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

L'agriculture régionale fait face, depuis plusieurs années, à des conditions difficiles. Des aléas climatiques, des difficultés économiques fragilisent toujours plus d'exploitations agricoles.

Le Président de la Région Centre - Val de Loire a **relancé dès le 9 octobre 2020 le processus de concertation** portant sur le volet régional FEADER du futur Plan Stratégique National 2021-2027. Le Comité régional du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles **s'est réuni à nouveau le 15 décembre 2020. La Région s'engage ainsi dans la coordination des interventions de l'Europe, du Ministère de l'agriculture, des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, pour la relance des exploitations au cœur de la crise.**

Sur 2021 et 2022, la Région Centre-Val de Loire va ainsi mobiliser 144,3 millions d'euros de FEADER.

2021-2022 : Des objectifs ambitieux pour la transition de l'agriculture régionale

Les années 2021 et 2022 vont concrètement permettre de recréer une dynamique favorable et d'accompagner l'agriculture régionale avec les moyens financiers accrus par les **PLANS DE RELANCE européen, national et régional**. Le programme actuel de développement rural sera prolongé de 2 ans pour mettre en œuvre les mesures agricoles.

Au cours de ces deux années 2021 et 2022 le soutien aux exploitations sera en forte augmentation, avec une volonté :

- **D'accélérer la transition agro-écologique et notamment la conversion vers l'agriculture biologique :**
 - ✓ **Mobilisation d'une enveloppe annuelle de crédits pour l'agriculture biologique en 2021 et en 2022 multipliée par 2,5**, afin de financer 2 fois plus de surfaces en conversion vers l'agriculture biologique et poursuivre un financement amplifié du maintien des exploitants déjà convertis.
 - ✓ **L'ambition est d'atteindre 25% des surfaces agricoles en Agriculture Biologique d'ici 2030. En Centre-Val de Loire, cela se traduira** en 2020-2021 par la convention en agriculture biologique de 12 000 hectares supplémentaires chaque année.
 - ✓ Des mesures agro-environnementales et climatiques qui engagent les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. **comptant 800 agriculteurs de plus dans cette dynamique en 2021 et 2022.**
- **D'amplifier le renouvellement des générations en agriculture :**
 - ✓ **500 dotations** jeune agriculteur **en 2 ans**, permettront d'accroître de **25% les installations de jeunes en 2021 et 2022.**
- **De proposer aux exploitations en « zones intermédiaires » le développement de leur activité par la diversification des cultures notamment.**

2021-2022 : Des moyens importants pour engager une nouvelle dynamique et accompagner l'agriculture régionale

ACCOMPAGNER LES PROJETS QUI CONCOURENT A LA MULTI-PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS // La transition de l'agriculture se traduit par la réalisation de projets, individuels ou collectifs, portés par les agriculteurs ou par les transformateurs des produits agricoles. Pour les accompagner, avec des aides adaptées, la Région mobilisera notamment les crédits de la relance européenne, avec un effort de financement doublé en 2021 et 2022.

FINANCER LES PROJETS DE TRANSFORMATION A LA FERME ET LES PROJETS DE TRANSFORMATION DANS LES IAA // Les moyens pour financer les projets de **transformation à la ferme**, qui concourent à la création de valeur ajoutée et à la **relocalisation de l'alimentation, seront doublés en 2021 et 2022.** La Région mobilisera les crédits de la relance européenne pour soutenir pendant deux ans **un appel à projets permettant de financer les projets des entreprises qui transforment les produits agricoles** afin de renforcer les débouchés des exploitations agricoles régionales et d'augmenter les capacités de transformation en région dans un double objectif de relocalisation et de structuration des filières. Cet appel à projets sera doté de moyens financiers doublés par rapport au financement entre 2014 et 2020.

LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS « PARTENARIAT EUROPEEN POUR L'INNOVATION » // L'accompagnement des agriculteurs dans la transition est la condition sine qua non de leur réussite. **La Région lancera ainsi en 2021 un nouvel appel à projets « partenariat européen pour l'innovation », avec une dotation doublée** par rapport aux précédents appels à projets. La Région poursuivra également l'effort de financement sur les mesures de formation des agriculteurs et de transfert de connaissances, par exemple le programme « herbe et fourrages ».

Cet effort de relance en 2021 et 2022 est mis en œuvre avec l'ambition de créer une dynamique qui se poursuivra entre 2023 et 2027, avec les futurs outils régionaux de la PAC. La Région a réuni au mois de décembre l'ensemble des partenaires impliqués dans les politiques agricoles, forestières, environnementales et rurales afin de préparer le programme régional qui commencera en 2023, avec une ambition affichée de poursuivre les objectifs des plans de relance.

Les conditions de la réussite :

- La **coordination étroite**, déjà en place, entre les acteurs publics impliqués, le conseil régional, l'Etat, les agences de l'eau
- La capacité des partenaires agricoles à **relayer au plus près du terrain** l'information sur ces politiques et à **accompagner les agriculteurs dans leurs projets.**

Contacts Presse Région Centre-Val de Loire :

kim.hamisultane@centrevaldeloire.fr / infopresse-conseilregional@centrevaldeloire.fr